



Responsabilités de la chaîne d'approvisionnement

Document # : PL_PUR002_HYP				
RÉV	DATE	MODIFICATION	CRÉÉ/MODIFIÉ PAR	APPROUVÉ PAR
01	2016-03-10	Mise à jour	Mike M	Jonathan A
02	2019-06-13	Ajout sections 8 et 9	Ridha D	Mike M
03	2019-08-03	Mise à jour	Ridha D	Mike M
04	2019-11-26	Mise à jour	Roch B	Mike M

Responsabilités envers les fournisseurs

Hypertec se procure divers matériaux auprès d'un grand nombre de fournisseurs au Canada et à l'étranger. Afin de développer des relations commerciales à long terme basées sur ses politiques d'approvisionnement, Hypertec s'emploie à renforcer les activités de RSE tout au long de sa chaîne d'approvisionnement, tout en améliorant les mesures permettant de réaliser des transactions appropriées

Achats socialement responsables chez Hypertec

Hypertec a établi des politiques d'approvisionnement afin d'exercer sa responsabilité sociale consistant à effectuer des transactions justes et équitables tout au long de la chaîne d'approvisionnement. Les politiques couvrent des domaines tels que la conformité légale, le respect des droits de l'homme, le travail, la sécurité et la santé, ainsi que la protection de l'environnement. Hypertec améliore constamment ses achats socialement responsables en obtenant la compréhension et le soutien de ses fournisseurs pour les politiques et en établissant des partenariats solides.

Politiques d'approvisionnement

Hypertec a pour objectif d'assumer ses responsabilités sociales, y compris le respect des lois et des normes sociales applicables, ainsi que de la protection de l'environnement, par le biais de transactions justes et équitables tout au long de la chaîne d'approvisionnement en renforçant le partenariat avec les fournisseurs.

1. Transactions justes et équitables

Hypertec effectue des transactions justes et équitables en offrant des chances égales à tous les fournisseurs (et candidats) au Canada et à l'étranger, conformément à ses procédures internes.

2. Respect des lois et des normes sociales

Les activités d'approvisionnement d'Hypertec sont conformes à toutes les lois, normes sociales et traités en vigueur dans le monde, y compris en matière de protection des droits de l'homme, d'interdiction du travail des enfants, de travail forcé et de discrimination, ainsi que d'éviter l'utilisation de minéraux des conflits et le respect de la liberté syndicale, le droit de s'associer et le droit de négociation collective, ainsi que d'éviter tout contact avec des éléments du crime organisé.

3. Protection environnementale

Hypertec contribue à la protection de l'environnement mondial grâce à des achats respectueux de l'environnement, en coopération avec ses fournisseurs.

4. Renforcement des partenariats avec les fournisseurs

Hypertec établit une relation de confiance avec ses fournisseurs par des efforts réciproques, tels que la fusion et la complémentarité des capacités mutuelles de développement technologique, la coopération

dans la chaîne d'approvisionnement, le respect des lois et des normes sociales et la protection de l'environnement mondial, au bénéfice des deux parties.

5. Politiques sur la sélection des fournisseurs et des transactions en cours

Hypertec initie et continue ses transactions avec les fournisseurs sur la base de critères d'évaluation complets, notamment le respect des lois et des normes sociales, la protection de l'environnement, la sécurité informatique, le respect de la propriété intellectuelle, une gestion saine et stable de l'entreprise, une capacité de développement technologique supérieure, un prix juste et de qualité, des capacités d'approvisionnement et systèmes de transactions électroniques stables.

6. Obtenir le prix juste et la bonne qualité

Hypertec s'efforce d'obtenir le juste prix et la bonne qualité afin de fournir à ses clients un approvisionnement stable en produits optimaux, ce qui lui permet de gagner la confiance des clients du monde entier.

7. Interdiction des relations d'intérêt personnel

Hypertec n'autorise aucun employé à entretenir des relations d'intérêt personnel avec des fournisseurs.

8. Contrôle et surveillance

Notre Société assurera le contrôle et la surveillance nécessaires à ces responsabilités en appliquant le système interne de mesure et d'évaluation CN en analysant les données ou en effectuant une visite sur site si nécessaire. Sur la base de notre procédure d'évaluation, tous les fournisseurs devront respecter les critères suivants :

- A. Obtenir la certification de leur système de gestion sociale et environnementale
- B. Il est fortement recommandé que les fournisseurs obtiennent la certification de leur système de gestion sociale et environnementale d'organisations compétentes indépendantes (p. ex. la certification ISO14001). Veuillez obtenir une certification indépendante dans la mesure du possible.
- C. Établir un système de gestion de la qualité pour le contrôle et la surveillance des substances chimiques en s'assurant que les procédures suivantes sont mises en place :
 - Un système d'assurance qualité s'appliquant à toutes les étapes de la production à l'expédition, est instauré, maintenu et continuellement amélioré, évitant toute pièce ou tout produit contenant des substances chimiques dangereuses dans la chaîne d'approvisionnement.
 - Les données concernant les substances chimiques dans les pièces et les matériaux utilisés sont facilement disponibles pour un contrôle sur demande.
 - Un système de gestion du contenu chimique et gestionnaire responsable sont mis en place.

- Une formation complète est donnée à tout le personnel concerné concernant le contrôle des substances chimiques dangereuses dans le processus de la chaîne d'approvisionnement.
- Une évaluation des risques est effectuée pour garantir que votre fournisseur n'utilise aucune substance dangereuse figurant sur la liste RoHs.

D. Coopération avec divers sondages

Les fournisseurs peuvent être tenus de mener des enquêtes pour vérifier les paragraphes (1) et (2) ci-dessus, pour contrôler la teneur en substances chimiques et / ou pour présenter des garanties de l'absence de substances chimiques spécifiques. Par conséquent, veuillez coopérer pour répondre à de telles demandes. Les réponses soumises seront partagées avec d'autres sociétés du groupe Hypertec. Elles peuvent également être montrées aux clients à leur demande.

9. Atténuation des risques

La politique de la chaîne d'approvisionnement d'Hypertec repose sur ses certifications ISO 9001, ISO 14001 et le code de conduite de la RBA afin de garantir que les produits expédiés et les opérations de la chaîne d'approvisionnement sont bien gérés et d'atténuer le fait que les produits / services peuvent inclure des contrefaçons ou des logiciels malveillants, ou peut contenir des risques physiques dus à une mauvaise fabrication et au développement de la chaîne d'approvisionnement.

10. Références

- Code de conduite de la Responsible Business Alliance : P_HR001_CIA_Code de conduite
- CAPA System : Corrective action and preventive action
- HYP_QE02 Procédure d'évaluation des fournisseurs